

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONSULTATION RÉGIONALE AFRICAINE

par les jeunes rapporteurs Tara et Kamsi

Nouveau protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'enseignement préscolaire et secondaire gratuit

Le 16 décembre 2025, des enfants du Libéria, de la Sierra Leone, de la République centrafricaine, d'Afrique du Sud, du Nigéria, du Cameroun et de Gambie ont participé à une consultation afin de partager leurs idées et leurs priorités concernant le nouveau Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la gratuité de l'enseignement préscolaire et secondaire. Cette consultation a été menée et animée par l'équipe consultative des enfants de Child Rights Connect.

POINTS FORTS DES DISCUSSIONS

Que représente l'éducation pour vous ?

Qu'est-ce qui rend difficile l'accès à l'école pour les enfants de votre pays ?

confiance
Liberté
Droit
fondament
al
POUVOIR
opportunité
UN AVENIR
PLUS
RADIÉUX

- Cela coûte trop cher (frais d'inscription, uniformes, transport).
- Il n'y a pas de matériel ni d'espaces sûrs, ou alors l'école est trop loin.
- Parfois, ce sont les garçons qui sont envoyés à l'école à la place des filles.
- Dans certains endroits, la guerre rend difficile l'accès aux études et le maintien des écoles.

Quand les enfants ne peuvent pas aller à l'école...

...cela engendre et alimente de nombreux autres problèmes dans un pays. C'est pourquoi le partage d'idées est essentiel pour que chacun comprenne l'importance du nouveau Protocole facultatif. Plus on est informé, plus on s'implique. Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Pour soutenir le développement de ce nouveau protocole optionnel, les enfants peuvent...

- Exprimez-vous et partagez vos idées par le biais de plateformes et de consultations, notamment auprès des décideurs de votre pays.
- Partagez et découvrez des histoires de réussite qui démontrent l'importance de l'éducation préscolaire et secondaire pour tous les enfants.
- Sensibiliser leurs cercles et communautés au nouveau Protocole facultatif.

IDÉES DES PARTICIPANTS

« L'éducation est un droit, pas un privilège ; personne ne devrait donc être discriminé. »

« Il ne s'agit pas seulement d'examens, mais d'apprendre, de grandir et de construire l'avenir. »

« Nous devons tous travailler ensemble pour qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte. »

« Les enfants doivent être soutenus lorsqu'ils expriment leurs opinions sur les sujets qui les préoccupent, comme l'éducation. »



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
EXPLOREZ ICI.**